





RAPPORT D'ECONOMIE

ECRIT PAR (3IRC):

- Bilge EKINCI
- Marceau GUYONNET
- Pierre NEYROUD
- Nicolas OSPINA
- Alex PERTRUISET

SOMMAIRE

INTR	ODUCTION	3			
QU'EST CE QUE LE BREXIT ?4					
POURQUOI LE BREXIT ?5					
1.	Reprendre le controle des frontieres	5			
2.	RESTAURER UNE SOUVERAINETE NATIONALE	. 6			
3.	QUITTER UN NAVIRE QUI PREND L'EAU ET REALISER DES ECONOMIES	. 6			
4.	S'AFFRANCHIR DES REGULATIONS DE BRUXELLES	7			
5.	COMMERCER LIBREMENT AVEC LE MONDE	.7			
LES ETAPES DU BREXIT8					
1.	LA SORTIE DE L'UE VALIDEE PAR LE PARLEMENT BRITANNIQUE LE 16/03/2017	.8			
2.	LA NEGOCIATION AVEC L'UE DU 19/06/2017 AU 25/11/2018	.8			
3.	LE REJET DE L'ACCORD PAR LE PARLEMENT BRITANNIQUE LE 15/01/2019	10			
4.	LE VOTE AU PARLEMENT EUROPEEN	10			
5.	L'eventuelle periode de transition du 30/03/2019 au 31/12/2020	12			
LES E	NJEUX DU BREXIT	14			
1.	LE FUTUR STATUT DES EXPATRIES EUROPEENS	14			
2.	LES CONTRIBUTIONS BUDGETAIRES RESTANT DUES A L'UE PAR L'UK	14			
3.	EMPLOI	15			
4.	LE STATUT DE LA NOUVELLE FRONTIERE EXTERIEURE DE L'UNION EN IRLANDE	16			

5.	Souverainete et influence du Royaume-Uni dans le monde	17			
6.	Brexit, Securite, Maintien de l'Ordre et defense	17			
LES C	CONSEQUENCES DU BREXIT	19			
1.	A L'ECHELLE LOCALE	19			
c	a. Les britanniques seront tous plus pauvres	19			
Ł	b. Une croissance ralentie	19			
c	c. Un manque à gagner fiscal	20			
c	d. Un chômage en hausse	20			
ϵ	e. L'intégrité du Royaume-Uni en question	21			
f	f. Moins de touristes britanniques cet été	21			
g	g. Vie quotidienne	21			
h	h. Transport	22			
2.	A L'ECHELLE EUROPEENNE	22			
c	a. Des années de négociations avec ses partenaires commerciaux	22			
Ł	b. Des pertes pour les entreprises françaises	22			
3.	A L'ECHELLE MONDIALE	24			
c	a. Une tempête financière	24			
Ł	b. Barrière douanières	24			
CONC	CLUSION	25			
TABLE DES ILLUSTRATIONS26					
CITO					

INTRODUCTION

Pour expliquer ce qu'est le Brexit, nous allons tout d'abord voir qui est concerné. Il s'agit du Royaume-Uni, un pays composé de plusieurs territoires : la Grand-Bretagne (Angleterre, le pays de Galles et l'Ecosse) et Irlande du Nord. Tous ces territoires vont être en lien avec le Brexit et changer de situation. Le Brexit est un accord qui va être mis en place en mars 2019 voté via le référendum britannique du 23 juin 2016.

Pour comprendre exactement comment marche le Brexit, on se demandera : Comment le Brexit impact-il le monde à différentes échelles et de manière significative ?

Pour répondre à cette problématique nous verrons tout d'abord ce qu'est le Brexit et pourquoi a t'il été créé, par la suite nous dérouleront les étapes du Brexit puis nous analyserons les enjeux de cet accord. Enfin, nous regarderons les différentes conséquences qu'il pourrait y avoir.

QU'EST CE QUE LE BREXIT ?

L'Union européenne s'est créée le 1er novembre 1993, de nombreux pays font partis de ce groupe. Cela permet de prendre des décisions communes et avoir une monnaie commune, "l'euro". Le Royaume-Uni est un de ces pays, mais il a décidé de quitter ce groupe à la suite du référendum britannique de 2016. On appelle ça le Brexit. Ce mot rassemble deux termes anglais: «Britain» (Grande-Bretagne) et «exit» (sortie).

Le 23 juin 2016, lors du référendum organisé par l'ancien Premier ministre David Cameron, 51,9% des Britanniques ont choisi de quitter l'UE. À la suite de l'entrée en vigueur de l'article 50 du traité sur l'Union européenne le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et les 27 autres États membres de l'UE se sont donné deux ans pour se préparer à la sortie effective du pays. Jusqu'au 29 mars 2019, le pays reste membre de l'UE. En attendant, c'est Theresa May, Première ministre qui se charge des discussions concernant la sortie du pays avec l'équipe de négociateurs représentant l'UE.

Le Brexit est donc une procédure qui se déroule sur plusieurs années. La procédure est complexe car elle dépend de beaucoup de choses actuellement instaurés, ce sujet est donc à traiter avec beaucoup de précaution. Il faut même envisager des actions si l'accord n'aboutit pas.

Il y a bien des avantages à être dans l'Union européenne. Mais si le Royaume-Uni a décidé de quitter ce groupe, c'est pour avoir d'autres privilèges qui lui paraît plus utiles.

POURQUOI LE BREXIT ?

L'idée du Brexit par les Britanniques, n'est pas quelque chose de nouveau. En effet, cela faisait déjà depuis plusieurs années que les eurosceptiques faisaient campagne dans le but d'obtenir un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne. Selon eux, depuis l'adhésion du pays en 1973, approuvé à 67% par la population en 1975, l'Europe a complètement changé de nature. Ainsi, les Britanniques qui avaient rejoint un grand marché économique se sont retrouvés, sans avoir eu leur mot à dire, dans une union politique en marche vers une intégration croissante. Voici donc les cinq raisons majoritaires qui ont poussé les Britanniques à dire YES à 51,9% au Brexit :

1. Reprendre le contrôle des frontières

Si l'Europe n'apparaît pas en tête des préoccupations des électeurs, c'est en revanche le cas de l'immigration. En effet, depuis plusieurs années se répand un sentiment de «trop plein» en Grande-Bretagne, entretenu par le parti souverainiste UKIP (United Kingdom Independence Party) et, dans son sillage, les partis de gouvernement. Plus de la moitié de l'immigration nette en Grande-Bretagne provient de l'Union européenne, en particulier des pays de l'Est (Pologne, Roumanie, pays baltes...). Le pays a connu un solde migratoire record en 2015 de 336 000 personnes, dont 180 000 en provenance de l'UE. Désormais deux millions de travailleurs des autres pays de l'UE vivent outre-Manche. La liberté de circulation au sein de l'UE empêche Londres d'agir sur ces flux. Pour contrebalancer, le gouvernement a durci les critères d'entrée pour les pays du reste du monde. Les eurosceptiques estiment qu'en dehors de l'UE, le Royaume-Uni pourrait enfin reprendre le contrôle de ses frontières et de sa politique migratoire mais aussi réduire les prestations sociales pour les travailleurs européens, désengorger les services publics et réserver les emplois aux Britanniques.

2. Restaurer une souveraineté nationale

La souveraineté de la représentation nationale britannique, «mère de tous les Parlements», est sacrée dans l'esprit des Anglais. Les politiques vivent très mal le sacrifice qu'impose l'appartenance à l'UE, d'où seraient originaires 70% des textes de lois applicables. Ils dénoncent le déficit démocratique des décisions d'une Commission non élue. Les plus durs des eurosceptiques réclament en vain un droit de veto sur les décisions de Bruxelles. À défaut, ils plaident pour une sortie de l'Union qui seule rendrait au Parlement de Westminster sa toutepuissance. Ils abhorrent les décisions politiques issues de consensus à Vingt-Huit, la suprématie de la Cour de justice européenne ou de la Cour européenne des droits de l'homme sur les tribunaux britanniques, ainsi que l'idée d'une politique étrangère ou, pire, d'une défense commune. C'est pourquoi, les pro-Brexit estiment qu'en quittant l'Europe, le Royaume-Uni retrouverait sa souveraineté nationale. Le pays resterait néanmoins une voix influente, une puissance nucléaire membre de l'OTAN et du Conseil de sécurité de l'ONU.

3. Quitter un navire qui prend l'eau et réaliser des économies

La crise de la zone euro qui n'en finit pas, le renflouement de la Grèce à coups de milliards d'euros (auquel le Royaume-Uni n'a pas participé), le naufrage des migrants nourrissent la vision britannique d'échec du projet européen et d'un continent à la dérive. Par contraste, le dynamisme retrouvé depuis deux ans de l'économie britannique les conforte dans l'idée qu'il est grand temps de «se détacher de ce cadavre» pour survivre et prospérer. D'autant plus, qu'une sortie de l'UE permettrait au Royaume-Uni de récupérer sa contribution nette au budget européen de près de 12,3 milliards d'euros annuel. Selon les chiffres rassemblés par le Financial Times, un Brexit permettrait à Londres d'économiser 27,6 milliards d'euros d'ici 2019-2020, et ce même en prenant en compte l'arrêt du versement des subventions et aides européennes à l'agriculture ou l'économie britanniques.

4. S'affranchir des régulations de Bruxelles

Si les multinationales sont largement en faveur du maintien dans l'UE, les patrons de petites et moyennes entreprises se plaignent des entraves des normes et régulations imposées par Bruxelles sur leur liberté d'entreprendre. Selon certaines études, l'application des règlements européens coûte plus de 10 milliards d'euros par an aux entreprises britanniques. Les agriculteurs critiquent les contraintes de la politique agricole commune. Les pêcheurs souffrent des restrictions imposées par l'UE. La directive sur le temps de travail (48 heures hebdomadaires) est vivement protestée, par exemple pour les médecins hospitaliers. La City peste contre les normes financières européennes et les limitations imposées sur les bonus des banquiers.

5. Commercer librement avec le monde

L'UE est le premier partenaire économique du Royaume-Uni (45% des exportations britanniques et 53% des importations en 2014), mais les pro-Brexit estiment que Londres pourrait faire mieux hors des Vingt-Huit. Ils voudraient ainsi voir Londres reprendre son siège à l'Organisation mondiale du commerce pour signer ses propres partenariats avec des pays extérieurs, comme la Chine, l'Inde, les émergents d'Asie ou d'Amérique latine, et retrouver sa place sur la scène internationale. Ils mettent en avant les relations privilégiées avec les membres du Commonwealth pour dessiner une vision radieuse pour le commerce extérieur britannique post-Brexit. Le pays pourrait également maintenir ses relations commerciales avec l'UE via un accord de libre-échange, comme la Suisse ou la Norvège.

LES ETAPES DU BREXIT

1. La sortie de l'UE validée par le Parlement britannique le 16/03/2017

Pour que le Royaume-Uni puisse définitivement quitter l'Union européenne, le parlement britannique a ratifié la décision. La loi habilitant la première ministre à demander la sortie de l'Union est entrée en vigueur le 16 mars 2017, après avoir été votée par les deux chambres du Parlement britannique, la « House of Lords » et la « House of Commons ». Les résultats du référendum lient désormais juridiquement le pays.

2. La négociation avec l'UE du 19/06/2017 au 25/11/2018

La décision de sortie étant actée par le Parlement, le Royaume-Uni a invoqué l'article 50 du traité sur l'UE le 29 mars 2017. Cet article règle les conditions de sortie. Après avoir informé le Conseil de l'Union européenne, le Royaume-Uni dispose d'un délai de deux ans, jusqu'au 29 mars 2019, pour négocier son départ avec les 27 États membres restants. Pendant cette période sont décidées les futures relations du Royaume-Uni avec les États membres restants et des conventions seront conclues. Jusqu'au 29 mars 2019, le Royaume-Uni reste membre à part entière de l'UE et associé aux décisions importantes de l'Union européenne (à l'exclusion des négociations sur le Brexit). Il continue à respecter les traités et réglementations de l'Union pendant ce délai.

17 avril 2018 : réunion des ministres des Affaires européennes de l'UE pour faire le point sur les derniers développements dans le cadre des négociations du Brexit.

28 - 29 juin 2018 : résoudre la question de la frontière irlandaise. Sommet européen à Bruxelles au cours duquel les 27 doivent évaluer si la question de la frontière entre la province britannique d'Irlande du Nord et la République d'Irlande est résolue. Les Britanniques ont accepté d'intégrer dans l'ébauche

d'accord de retrait actuellement sur la table l'option d'un "espace réglementaire commun" incluant l'UE et l'Irlande du Nord, au moins jusqu'à ce qu'une autre solution satisfaisante soit proposée. La question du retour d'une frontière dure entre l'Irlande et l'Irlande du Nord est ultra-sensible, tant elle renvoie aux démons de la guerre civile qui a ravagé l'île, tuant près de 3500 personnes entre 1968 et 1998.

18 - 19 octobre 2018 : le texte final doit être prêt. Nouveau sommet européen, c'est la date limite fixée par Michel Barnier pour conclure les négociations et parvenir à un accord incluant l'organisation du divorce et la période de transition, auquel serait jointe une déclaration politique -sans valeur juridique- définissant le cadre de la future relation. Cela doit permettre à l'accord d'être formellement validé par les États membres et soumis à l'approbation du Parlement européen. Le Royaume-Uni soumettra également le texte à son parlement. Le ministre britannique chargé du Brexit, David Davis, a dit cibler plutôt "le dernier trimestre" de l'année.

Le 14 novembre 2018, un projet d'accord de retrait ainsi qu'une déclaration politique sur les futures relations entre les deux parties ont été présentés et publiés par les négociateurs de l'UE et du Royaume-Uni. Ces derniers ont réussi à établir un document de presque 600 pages comprenant tous les aspects du retrait du Royaume-Uni. "Le résultat obtenu constitue, dans l'ensemble, un compromis équitable. Les deux parties ont rapproché leurs positions. Les séparations ne sont jamais faciles mais il est toujours préférable de se quitter en bons termes. C'est également le meilleur moyen d'établir une bonne relation pour l'avenir" a commenté le ministre fédéral autrichien des Affaires relatives à l'UE. Ce projet pose le cadre dans lequel évolueront les relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni une fois que les traités et le droit européens cessent de s'appliquer à ce pays le 29 mars 2019 à minuit. Depuis, étape par étape, la finalisation à la fois du projet et de la déclaration politique se peaufine. Force est de constater que les vingt-sept États membres ont réussi à rester soudés au cours des dix-sept mois de négociations. Si les instances européennes et le parlement britannique

approuvent le projet, les négociateurs des deux parties s'attèleront alors à l'élaboration du futur partenariat entre l'Union et le Royaume-Uni.

Les négociations officielles entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ont débuté le **19 juin 2017** à Bruxelles.

Le **25 novembre 2018** : les 27 chefs d'État et de gouvernement de l'UE ont signé avec Theresa May l'accord de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

3. Le rejet de l'accord par le Parlement britannique le 15/01/2019

Initialement prévu le 10 décembre 2018, le Parlement britannique s'est prononcé sur l'accord trouvé avec l'UE le 15 janvier 2019. Avec 230 voix d'écart, il a massivement rejeté l'accord (432 ont voté contre, 202 pour). Si aucun accord n'est approuvé ("no deal"), tous les traités de l'Union ne s'appliqueront plus au Royaume-Uni le 29 mars 2019 à minuit. Le Royaume-Uni quittera alors l'Union européenne "brutalement" et aura le même statut que n'importe quel pays tiers. Après sa sortie, le Royaume-Uni projette l'adoption d'un « Great Repeal Bill » pour abroger le European Communities Act 1972, loi qui avait acté l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne. L'ensemble des textes européens qui lui étaient applicables directement (tels que les traités et règlements) devront être remplacés par des actes nationaux britanniques. Selon l'accord obtenu, ce remplacement pourra aussi se faire par étapes. Ainsi certains textes de l'Union resteront applicables pendant une période donnée, le temps de les remplacer. En principe, après sa sortie, le Royaume-Uni ne sera plus soumis à la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne. Cependant les 27 États membres restants ont tout intérêt à demander des garanties pour leurs ressortissants vivant au Royaume-Uni. Cette question sera donc une question cruciale des négociations.

4. Le vote au Parlement européen

Après le Parlement britannique, le Parlement européen devra également se prononcer à la majorité simple avant le **29 mars 2019**. Si aucun accord n'est validé

par l'Union européenne, il peut y avoir une prolongation des négociations, mais uniquement si les 27 États membres l'acceptent à l'unanimité.

14 mars 2019 : Le parlement britannique a rejeté à nouveau trois options face au Brexit: le nouvel accord négocié par Theresa May à Bruxelles, le «no deal» et l'organisation d'un nouveau référendum. La sortie de l'UE pourrait être reportée au 30 juin. La saga du Brexit continue avec le vote des députés britanniques du report de la sortie de l'Union européenne, à deux semaines de l'échéance initiale, et un suspense qui reste entier faute d'accord avec Bruxelles. La même semaine, le Parlement a rejeté à la fois la proposition d'accord négociée en dernière minute par la Première ministre Theresa May après un saut à Bruxelles, mais aussi l'éventualité de sortir de l'UE sans accord. Enfin jeudi, il s'est résolu à ce que le Royaume-Uni demande de différer le divorce. Bref, ni plan May, ni «no deal», sachant que rien n'est encore définitif. Un long report entraînant la participation du Royaume-Uni aux élections européennes de mai n'est pas à exclure, tout comme une sortie brutale, sans accord, avec le surcroît de complications de tous ordres (politique, économique etc.) qu'induirait l'un comme l'autre. Le report du Brexit d'au moins trois mois après la date fatidique du 29 mars, c'est-à-dire au 30 juin au plus tard, n'est lui-même pas encore formellement acté. Encore faut-il que l'UE l'accepte, vis-à-vis d'un partenaire britannique qui veut la quitter sans parvenir à savoir comment. La Commission européenne avait d'ailleurs rappelé que «toute demande de prolongation de (la période de négociations prévue par) l'article 50 nécessite l'accord unanime des 27 autres pays membres» et devrait être dûment justifiée. Plus tôt, le président du Conseil européen Donald Tusk avait invité les 27 à être prêts à accorder «une longue prolongation» au Royaume-Uni s'il «accepte de repenser sa stratégie pour le Brexit et parvient à dégager un consensus autour de celle-ci».

29 mars 2019 : D-day du Brexit, le Royaume devient un simple passager de l'UE. Le Royaume-Uni quitte l'Union européenne. Début de la période de transition envisagée, au cours de laquelle les règles européennes sont toujours en vigueur au Royaume-Uni. Mais en devenant un pays tiers, il peut officiellement entamer

les négociations commerciales avec des pays hors de l'UE. Les Européens ont obtenu que pendant cette période, les citoyens britanniques et européens des 27 qui s'expatrieront de chaque côté de la Manche bénéficient des mêmes droits et des mêmes garanties que ceux qui sont arrivés avant le jour du Brexit.

5. L'éventuelle période de transition du 30/03/2019 au 31/12/2020

Dès le 30 mars 2019, le Royaume-Uni sera un État tiers et donc ne participera plus aux institutions de l'Union européenne et à la prise de décisions. Si un accord est trouvé avec l'UE, entre le 29 mars 2019 et le 31 décembre 2020, le Royaume-Uni entrera dans une période de transition pour négocier les futures relations avec l'UE. Il continuera de participer à l'union douanière et au marché unique. Les politiques de l'Union européenne en place continueront à s'appliquer au Royaume-Uni, et les nouvelles règles de l'Union, comme les décisions de la Cour de Justice de l'UE, s'appliqueront également. Ce qui va changer pour les français qui souhaiteraient voyager au Royaume-Uni suite aux changements concernant l'espace Schengen.

1er janvier 2021 : si tout se déroule comme prévu, entrée en vigueur du ou des traités sur la nouvelle relation entre Londres et l'UE, qui devront auparavant avoir été validés par l'ensemble des parlements nationaux de l'UE. Le Royaume-Uni pourra alors conclure des accords commerciaux avec des pays tiers. Il sera définitivement sorti de l'UE.

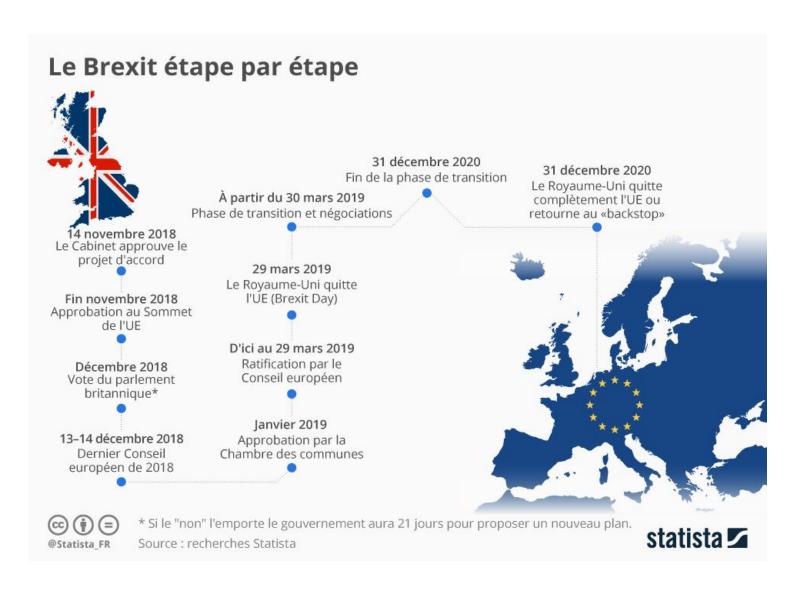


Figure 1 - Schéma récapitulant les étapes du Brexit

LES ENJEUX DU BREXIT

1. Le futur statut des expatriés européens

Il y a plus de trois millions de citoyens des 27 pays de l'UE au Royaume-Uni. Theresa May refuse de garantir leur droit de séjour après le départ de la Grande-Bretagne de l'UE, tant que 1,2 million de Britanniques vivant dans un autre État membre ne bénéficieront pas d'une assurance mutuelle. Les expatriés britanniques ont convergé collectivement vers les Kafkaïennes et des mesures non confirmées ont été adoptées pour accepter le statut de "résident". Ils craignent d'être utilisés comme monnaie d'échange dans le processus de négociation. Plusieurs sources proches des négociateurs, à Bruxelles, l'affirment : il n'en est pas question. Bruxelles et les 27 États membres ont des opinions publiques à ménager, tout particulièrement la Pologne, dont près de 800 000 ressortissants vivent au Royaume-Uni. Les Européens veulent proposer à Londres que leurs ressortissants présents au Royaume-Uni au moment du Brexit puissent continuer à jouir de leurs prestations sociales (retraites, allocations sociales) sans être discriminés par rapport aux Britanniques. Les mêmes conditions seraient faites aux Britanniques résidant ailleurs dans l'Union avant le prononcé du divorce.

2. Les contributions budgétaires restant dues à l'UE par l'UK

Il n'est pas question de « punir » les Britanniques, assurent les dirigeants européens. Pourtant, les Vingt-Sept en font une question de principe : le Royaume-Uni ne peut partir sans terminer de verser les sommes auxquelles il s'est engagé dans le cadre des programmes pluriannuels du budget de l'UE. Bruxelles réclame aussi, entre autres, qu'ils continuent pour un temps à contribuer au paiement des retraites des fonctionnaires européens (spécialement des Britanniques). Le déménagement de l'Agence européenne des médicaments et de l'Autorité bancaire européenne, dont les sièges sont situés à Londres, pourrait coûter à eux seuls 10 milliards d'euros. Le chèque britannique pourrait atteindre 55 à 60

milliards d'euros, même si Bruxelles tient à ne pas confirmer ce chiffre pour l'instant. Si Londres refuse de payer, les 27 membres restant dans l'UE devront mettre la main à la poche à sa place, et cette perspective est un puissant ferment d'unité. Liam Fox, ministre britannique du commerce extérieur, a qualifié de « ridicule» l'idée qu'une facture soit présentée au début des négociations et la commission sur l'UE de la Chambre des lords a estimé qu'en l'absence d'un accord final, l'UE n'aurait aucun moyen juridique pour réclamer un paiement. Mais les mêmes Lords ont reconnu que si un « deal » est trouvé, un règlement serait « impossible » à éviter. Une hypothèse que Theresa May retient apparemment : elle n'a jamais exclu d'avoir à acquitter les dettes du Royaume-Uni, même si cette perspective alimente régulièrement les « unes » outragées des tabloïds. Les Européens ont conscience que l'opinion publique britannique n'a pas été préparée à de telles sommes, et ils n'ont pas envie de mettre Theresa May dans une situation politique impossible en l'exigeant d'elle immédiatement et dans son intégralité. Pour éviter que la négociation ne se dirige vers cette question, Ils sont prêts à des concessions : négocier le montant, proposer un étalement des paiements. Mais pas question pour autant de renoncer.

3. Emploi

L'économie et le nombre d'emplois perdus ou gagnés par le retrait de l'UE sont susceptibles d'être des questions dominantes. Les scénarios des perspectives économiques sont généralement négatifs. Dans son rapport d'inflation de mai 2016, la Banque d'Angleterre avait déclaré qu'un vote en faveur d'un retrait de l'Union Européenne pourrait déclencher une récession. Le Think tank Open Europe affirme que l'effet permanent le plus probable sur le produit intérieur brut annuel d'ici 2030 serait de -0,8% à + 0,6%. Une autre étude plus étroitement ciblé du Centre for Economic Performance de la London School of Economics place ce chiffre entre -9,5% et -2,2%. Les défenseurs du maintien dans l'UE, disent que 3,3 millions d'emplois au Royaume-Uni sont liés aux exportations vers l'UE (la moitié de l'ensemble des exportations) et suggèrent que certains seraient perdus en cas de sortie du Royaume-Uni. Un rapport de la Confédération de l'industrie

britannique et de PricewaterhouseCoopers a conclu que le Royaume-Uni perdrait entre 350 000 et 600 000 emplois d'ici 2030 s'il quittait l'UE. Un rapport de KPMG cite l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE comme influant dans sa capacité à attirer des investissements dans l'industrie automobile. Les partisans du retrait soutiennent qu'une réduction de la bureaucratie associée aux règlements de l'UE créerait plus d'emplois et que les petites et moyennes entreprises qui font du commerce à l'échelle nationale en seraient les principaux bénéficiaires. Un examen plus détaillé montre que cette analyse a été effectuée sur la base des analyses d'impact réalisées par la fonction publique britannique avant l'entrée en vigueur de la réglementation européenne. Peu d'études d'impact ont été réalisées après l'introduction de la réglementation européenne, de sorte qu'il est très difficile d'analyser correctement leur impact.

4. Le statut de la nouvelle frontière extérieure de l'Union en Irlande

Les Britanniques redoutent le couperet prévu par l'article 50 : deux ans après la notification, le 28 mars 2019, faute d'accord et sauf prolongation accordée par le Conseil européen, le Royaume-Uni sera exclu du club. C'est le « saut de la falaise » évoqué quotidiennement par les médias britanniques, qui rétablirait des frontières douanières pour les marchandises comme pour les personnes et ferait éclater tous les mécanismes de coopération (transports, énergie, santé, etc.). Pareille impasse est considérée comme catastrophique tant par les économistes, les milieux patronaux que l'opposition travailliste, à la fois pour les Britanniques et les continentaux. Mais Theresa May en brandit la menace en répétant que « pas d'accord vaut mieux qu'un mauvais accord ». Son ministre des affaires étrangères, Boris Johnson, va plus loin : il assure qu'un défaut d'accord serait « parfaitement OK » car Londres retrouverait alors sa liberté de signer des accords de commerce avec le monde entier, en particulier le Commonwealth. Mais son collègue David Davies, ministre chargé du Brexit, a demandé à son administration de préparer un « plan d'urgence » pour l'éviter. Les Européens ne prennent pas ces menaces très au sérieux : elles sont de fait assez classiques en début de négociations, quand les parties tentent de s'impressionner mutuellement. Ils anticipent aussi que la pression des milieux d'affaires sera suffisante pour encourager Londres à conclure avec Bruxelles. Eux réclament le plus vite possible un minimum de clarté sur la nature des futures relations entre Royaume-Uni et UE, et redoutent par-dessus tout le vide juridique créé par une absence d'accord.

5. Souveraineté et influence du Royaume-Uni dans le monde

Une question clé dans le débat était de savoir où les décisions doivent être prises, et à quel niveau l'autorité juridique ultime est acquise. Un slogan des défenseurs du Brexit était : « La Grande-Bretagne doit reprendre le contrôle», tandis que les partisans du maintien soutenaient que l'adhésion à l'UE donnait à la Grande-Bretagne non seulement plus de force économique, mais aussi plus d'influence et un leadership plus fort. Dans les sondages, un tiers des votants a estimé que le retrait était plus susceptible d'établir un meilleur équilibre entre le droit de la Grande-Bretagne d'agir de manière indépendante et un niveau approprié de coopération avec les autres pays. Un domaine où la question de la souveraineté se pose est la primauté du droit de l'UE sur les lois du Royaume-Uni. En vertu du droit constitutionnel britannique, la primauté du droit communautaire au Royaume-Uni découle de la loi de 1972 sur les communautés européennes, une loi qui, en théorie, peut être abrogée par le Parlement britannique à volonté.

6. Brexit, sécurité, maintien de l'ordre et défense

En février 2016, treize des plus anciens commandants militaires britanniques ont exhorté les électeurs à soutenir l'adhésion à l'UE, en votant NON au référendum pour protéger la sécurité nationale britannique. Toujours en février 2016, Rob Wainwright, responsable d'Europol, a déclaré qu'un départ du Royaume-Uni de l'UE pourrait entraver la coopération policière et les enquêtes transfrontalières en Europe, du moins jusqu'à ce qu'un accord alternatif soit conclu. S'adressant aux professionnels de la police, il a déclaré que si le Royaume-Uni décidait de partir, il n'utiliserait plus directement les bases de données

paneuropéennes ou la possibilité de rejoindre automatiquement des projets de renseignement. Le 21 février 2016, Duncan Smith, secrétaire au Travail et aux Pensions, a estimé que le fait de rester dans l'UE rendrait plus difficile la prévention des attentats terroristes, car ce n'est qu'en quittant l'UE que le Royaume-Uni reprendrait le contrôle de ses frontières. Il a poursuivi en suggérant que les terroristes des attentats de Paris de novembre 2015 avaient voyagé en France à partir de la Syrie déchirée par la guerre et que ni la France (un membre de l'UE) ni l'UE n'avaient réussi à empêcher l'attaque. Le 26 février 2016, le chef du contre-terrorisme Richard Walton a affirmé que la sécurité du Royaume-Uni dépendait de nombreux facteurs, mais que l'appartenance à l'UE n'en faisait pas nécessairement partie. Soulignant que Europol n'était pas pertinent pour les opérations quotidiennes dans la sphère antiterroriste, et que le système d'information Schengen ne contrôlait pas nécessairement les mouvements de terroristes à travers les frontières.

LES CONSEQUENCES DU BREXIT

1. A l'échelle locale

a. Les britanniques seront tous plus pauvres

Le Trésor britanniques a mené plusieurs études afin d'étudier les pistes vers lesquels le Royaume-Uni pourrait se tourner afin de renégocier les traités. Un scénario dans lequel le Royaume-Uni négocierait avec l'UE un accord de libre-échange comme celui liant le Canada à l'Europe, chaque foyer perdrait 4300 £ de revenus par an sur 37500 £ de revenu moyen annuel. Selon leur prédictions, le PIB du pays d'ici 2030 sera 6% moins élevé que ce qu'il aurait été si le Royaume-Uni n'avait pas quitté l'Union Européenne.

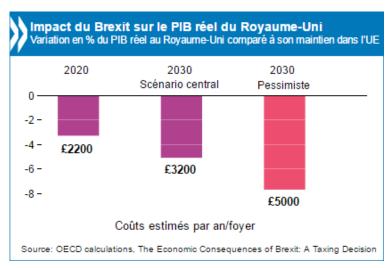


Figure 2 - Impact du Brexit sur le PIB réel du Royaume-Uni

b. Une croissance ralentie

Deux rapports publiés fin novembre abordent ce thème: l'un, publié par le gouvernement britannique et l'autre par la Banque centrale anglaise. Sur les années suivantes, le Royaume-Uni prédit qu'un "no deal" ou une séparation sans accord pourrait causer une baisse de 7,7% du PIB en 2020, soit une baisse plus importante que celle causée par la récession de 2008. Sur le long terme, en

revanche, le gouvernement affirme que «l'économie continuera de se renforcer, quel que soit le scénario» du Brexit. La principale raison qui gênerait l'économie serait la mise en place de nouvelles barrières tarifaires et non-tarifaires au commerce, frais de douane inclus. L'analyse mentionne aussi l'impact du «no deal» sur les migrations économiques, qui impactera également l'économie. D'autre part, la Banque d'Angleterre arrive elle aussi à un «impact maximal» estimé à une baisse de 8% du PIB.

c. Un manque à gagner fiscal

Ce ralentissement de croissance devrait réduire les rentrées fiscales. L'Institut des études budgétaires (IFS) prévoit un manque à gagner annuel compris entre 20 et 40 milliards de livres d'ici à 2020, en prenant aussi en compte l'arrêt de la contribution britannique aux comptes de Bruxelles. Aussi, le Royaume-Uni devrait perdre sa précieuse note AAA que S&P lui attribue depuis un demi-siècle.

d. Un chômage en hausse

Aujourd'hui établi autour de 4,1%, le taux de chômage pourrait évoluer drastiquement en cas d'un Brexit sans accord: l'incertitude d'emploi futur, la baisse de la productivité chez les employés, les difficultés d'approvisionnement, les difficultés initiales pour rétablir une activité normale limiteraient les embauches et mettraient les entreprises en difficulté, ainsi provoquant des licenciements. Selon la Banque d'Angleterre, un Brexit "no deal" avec l'Union européenne causerait «d'importants ajustements structurels» faisant presque doubler le taux de chômage, de 4,1% à plus de 7,5%. Sur le long terme, il descendrait ensuite, de 2020 à 2023, et repasserait sous la barre des 5% dans quatre ans. Actuellement, le Brexit n'a pas eu d'effet sur l'emploi: le chômage décroît régulièrement depuis 2014 au Royaume-Uni.

e. L'intégrité du Royaume-Uni en question

Les résultats du référendum sur le Brexit montrent un pays divisé, avec Londres, l'Ecosse et l'Irlande du Nord qui voulaient rester, tandis que le nord de l'Angleterre ou le Pays de Galles ont largement voté contre. Des résultats qui risquent de mettre en péril l'intégrité du Royaume-Uni. La Première ministre écossaise Nicola Sturgeon a déclaré que sa région "voit son avenir au sein de l'UE", entrouvrant ainsi la porte à un nouveau référendum sur l'indépendance. En Irlande du Nord, le Sinn Fein, favorable au maintien dans l'UE, a lui appelé à un référendum sur une Irlande unifiée.

f. Moins de touristes britanniques cet été

En effet, d'après certaines prédictions réalisée par des hommes d'affaires, tels que George Soros, indiquent une chute de la valeur de la livre sterling. Ce qui alors influe sur les anglais voulant partir en vacance, ainsi que sur les étrangers voulant venir au Royaume-Uni, ce qui va être plus compliqué dû aux nouvelles barrières du pays.

g. Vie quotidienne

Toute la vie des britanniques va être changée par un Brexit sans accord, en effet les sujets tels que les permis de conduire, le streaming de vidéo en ligne, les données numériques, les achats en ligne, l'administratif dans la vie des affaires et la liste continue. Ces domaines devront être négociés avec les partenaires européens pour retrouver un fonctionnement classique. Par exemple, les banques britanniques commenceront à instaurer des frais bancaires pour l'utilisation d'une carte bancaire du Royaume-Uni en Europe, ou inversement . De même, le commerce ne pourrait plus utiliser les labels européens comme signe de qualité de ses produits. Le gouvernement a également stocké une grande quantité de médicament, allongeant de 3 semaine leur réserve de médicament pour faire face à une éventuelle pénurie de près de cinq mois. Ce problème affecte aussi les

banques de sperme britanniques puisque celles-ci se fournissaient au Danemark, le Brexit empêchera cela.

h. Transport

Le retour des frontières britanniques impliquera un certains prix. Les compagnies aériennes britanniques et européennes perdraient le droit automatique d'opérer des vols entre l'Union et le Royaume-Uni et devraient réclamer une autorisation, de même que l'Eurostar. De plus, les ferrys devraient augmenter leurs activités afin de pallier les manquements et difficultés routières. Les autorités s'inquiètent tout particulièrement des possibilités d'embouteillages entre le Royaume-Uni et le continent. «De nouvelles procédures de contrôle aux douanes causeront des retards à la frontière» dans les aéroports, les gares, les ports et sur les routes.

2. A l'échelle européenne

a. Des années de négociations avec ses partenaires commerciaux

Le départ de l'Union Européenne ne se fera pas instantanément mais devrait s'effectuer sur plusieurs années. Le Royaume-Uni perdra le bénéfice des accords commerciaux passés par l'UE et ses partenaires à travers le monde. Le Royaume-Uni doit s'assurer que sur les différents terrains tels que ses conditions de sortie de l'UE ainsi que la négociations de nouveaux accords avec cette dernière et avec le reste du monde, le gouvernement britannique a prévu une douzaine d'années afin de mener à bien ces négociations.

b. Des pertes pour les entreprises françaises

Si des accords futurs de libre-échange ne sont pas conclus avec l'UE, la France fera partie des six pays les plus touchés par le Brexit selon le cabinet Euler Hermes. Les entreprises françaises pourraient enregistrer jusqu'à 3,2 milliards

d'euros de pertes additionnelles à l'export d'ici 2020, dans le pire des cas. Soit tout de même 0,5% du total des exportations de biens et services.

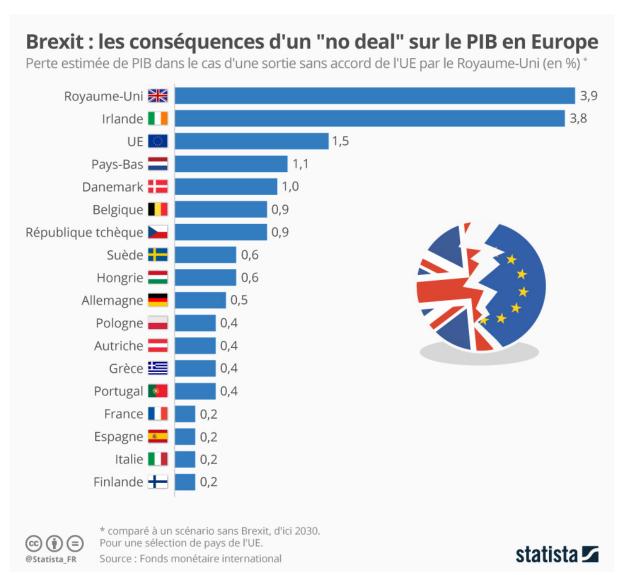


Figure 3 - Conséquences d'un "no deal" sur le PIB en Europe

Si le Royaume-Uni quitte l'Union Européenne, cette dernière perdra en envergure et en puissance sur les plans économique et géopolitique. La part de l'UE dans la population mondiale chutera de 7 à 6,1 %. En termes de PIB mondial et de parité de pouvoir d'achat, la part de l'UE tombera de 17 à 14,6 %. Sa part sur le marché financier international, dans lequel la ville de Londres joue un rôle prédominant, notamment dû à l'aéroport London Heathrow souffrira d'une perte encore plus lourde. En acceptant que le Royaume-Uni bénéficie d'un statut particulier au sein de l'UE, le risque de mettre un coup d'arrêt à de nouvelles initiatives d'intégration

refait surface alors même que l'UE a besoin d'un surcroît de cohérence interne, de puissance et d'aptitudes pour relever de nombreux défis.

3. A l'échelle mondiale

a. Une tempête financière

Actuellement, c'est une mini-tempête financière qui devrait souffler. Le fait que la cinquième puissance économique mondiale quitte le l'union européenne aura en effet un impact planétaire. Les Bourses de Hong Kong et Tokyo ont plongé, celle de Londres a ouvert en baisse de 7% et celle de Paris et Francfort de 10% en 2017, ce qui en indique beaucoup sur ce qui peut arriver au marché en 2019-2020. Signe qui ne trompe pas, les marchés se sont précipités sur la valeur refuge par excellence, l'or.

b. Barrière douanières

Comme mentionnée précédemment, le Brexit implique une période d'incertitude, avec des conséquences pour les entreprises britanniques, le commerce et l'attraction des investissements. Si de nouvelles barrières commerciales sont levés suite au départ du pays de l'Union Européenne, ce serait 5,6 milliards de livres (7,2 milliards d'euros) par an de droits de douane supplémentaires à payer pour les exportateurs britanniques, d'après l'OMC. Ce qui affecter principalement les secteurs manufacturiers comme va alors l'aéronautique, avec Airbus et BMW entre autres, apprécient ces nouvelles barrières tarifaires. De nombreuses entreprises utilisent le Royaume-Uni comme liaison vers l'Europe, notamment avec l'aéroport London Heathrow vers l'Europe. Or certaines d'entre elles ont prévenu qu'elles relocaliseraient leur siège européen en cas de Brexit. Et cela n'a pas traîné. La banque américaine JPMorgan, une des plus grandes banques au monde, qui emploie 16.000 personnes au Royaume-Uni, a prévenu vendredi qu'elle pourrait déplacer 1.000 à 4.000 emplois hors du pays à la suite de la victoire du Brexit au référendum.

CONCLUSION

L'Union européenne, composée de nombreux pays dont la France, va peutêtre voir le Royaume-Uni partir. Le Brexit permettra à ses territoires de se rendre indépendant et de relancer leur économie (crise économique de l'UE). En attendant la date de prise de décisions du 29 mars 2019, le Royaume-Uni et les autres pays doivent gérer tout l'impact que va apporter le Brexit (conséquences dans les entreprises par exemple).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 - Schéma récapitulant les étapes du Brexit	13
Figure 2 - Impact du Brexit sur le PIB réel du Royaume-Uni	19
Figure 3 - Conséquences d'un "no deal" sur le PIB en Europe	23

SITOGRAPHIE

- https://www.touteleurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-le-brexit.html
- http://www.lefigaro.fr/international/2016/02/17/01003-20160217ARTFIG00214-brexit-cinq-raisons-pour-lesquelles-les-britanniques-veulent-nous-quitter.php
- http://www.economiematin.fr/news-brexit-grande-bretagne-sortie-europe
- https://www.rtl.be/info/monde/europe/brexit-les-principales-etapes-du-brexit-dureferendum-au-vote-au-parlement-1091822.aspx
- https://www.huffingtonpost.fr/2018/03/28/brexit-le-calendrier-de-toutes-lesprochaines-etapes-jusquen-2021 a 23396443/
- https://fr.statista.com/infographie/15778/etapes-brexit-dates-cles/
- https://fr.statista.com/infographie/16993/nombre-emplois-menaces-brexit-dur/
- https://www.wort.lu/fr/international/theresa-may-s-empetre-dans-les-refus-5c8b6437da2cc1784e33fd28
- https://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/brexit/negociation-du-brexit-approche-par-etapes.html
- https://www.presse-addict.com/comprendre-les-enjeux-du-brexit/
- https://www.lemonde.fr/referendum-sur-le-brexit/article/2017/03/29/brexitquatre-enjeux-pour-un-casse-tete_5102339_4872498.html
- https://www.theguardian.com/politics/2016/apr/17/brexit-uk-treasury-leave-eu-referendum
- https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_dat
 a/file/760484/28 November EU Exit Long-term economic analysis 1 .pdf
- https://www.bankofengland.co.uk/-/media/boe/files/report/2018/eu-withdrawal-scenariosand-monetary-and-financialstability.pdf?la=en&hash=B5F6EDCDF90DCC10286FC0BC599D94CAB8735DFB
- http://www.bbc.com/news/uk-politics-eu-referendum-36371700
- https://www.reuters.com/article/us-britain-europe-ratings-idUSKCN0ZA0P3
- http://www.lefigaro.fr/decideurs/emploi/2018/11/27/33009-20181127ARTFIG00172-brexit-vers-un-chasse-croise-sur-le-marche-de-l-emploi.php
- http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/03/15/20002-20170315ARTFIG00381-royaume-uni-le-chomage-au-plus-bas-depuis-1975.php
- https://www.cnews.fr/monde/2016-06-24/brexit-lintegrite-du-royaume-uni-en-peril-732717

- http://www.lefigaro.fr/conso/2018/09/28/20010-20180928ARTFIG00008-quelles-seront-les-consequences-du-brexit-pour-les-voyageurs-aeriens.php
- http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/10/15/20002-20171015ARTFIG00112-un-risque-d-embouteillages-monstres-post-brexit-a-douvres.php
- http://www.directmatin.fr/monde/2016-06-24/brexit-combien-de-temps-prendra-la-sortie-de-lue-732715
- http://www.bilan.ch/economie/chef-de-lomc-met-garde-contre-brexit
- Et bien d'autres...